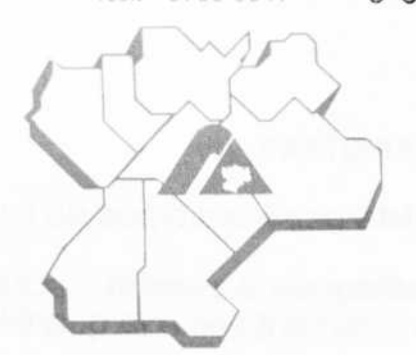
D L P 11 - 6 - 91137666
ISSN 0758-5684

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE





BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Grandes Cultures

Abonnement annuel : 180 Frs - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 10 - 6 Juin 1991

POIS	: - pucerons, intervenir localement
TOURNESOL	: - premières colonies de pucerons - sclérotinia
BLES	: - premiers pucerons - progression de la septoriose et de la rouille brune dans le sud
MAIS	: - premiers pucerons - cartographie pyrale

———— POIS

PUCERONS

Situation : on observe le développement de colonies de pucerons dans toute la région. Les niveaux d'infestation sont parfois élevés nécessitant une intervention, notamment dans la plaine de Valence, les Chambarands, le pays de l'Herbasse. Ailleurs, les infestations sont moins importantes.

Préconisations : le pois est particulièrement sensible aux attaques de pucerons du bourgeonnement jusqu'au début floraison. A ces stades un traitement insecticide se justifie dès l'observation des premières colonies.

Ensuite une intervention est nécessaire lorsqu'on observe au minimum 30 pucerons par plante à la pleine floraison.

Produits utilisables : se référer au dépliant jaune paru dans le bulletin n° 2 du 13 Mars.

BRUCHE DU POIS

Situation : on l'observe fréquemment dans le département de l'Ardèche.

Préconisations : cet insecte concerne surtout les pois de multiplication. La lutte vise à détruire les adultes dès qu'on observe leur présence pendant la floraison.

Produits utilisables : Cf dépliant jaune cultures protéagineuses.

MALADIES

Les cultures sont saines actuellement.

———— TOURNESOL

PUCERONS

Situation : on observe les premières colonies de pucerons dans l'Ain et le Rhône, les infestations sont faibles.

Préconisations : aucune intervention ne se justifie actuellement. Surveillez les parcelles et intervenir si :

- de la levée jusqu'au stade 5 feuilles on observe plusieurs colonies par pieds.
- du stade 5 feuilles au stade E1 (bouton floral de 3 cm) on trouve plus de 50 pucerons par pied.
- après le stade E1 : inutile d'intervenir.

Produits utilisables : MAVRIK ou MAVRIK FLO à 0,3 l/ha, KARATE K à 1,5 l/ha, PIRIMOR à 0,5 kg/ha, ENDURO et FULL M à 0,4 l/ha.

7/19

Imprimerie de la Région RHONE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

SCLEROTINIA

Il existe plusieurs types de symptômes causés par le sclérotinia :

1°) **attaques au collet :** pourriture de la base du pied entraînant une verse. Les dégâts dus à cette maladie sont directement liés à la quantité de sclérotes présentes dans le sol.

Il n'y a pas de méthode de lutte chimique contre ces attaques.

2°) **attaques du bourgeon :** à partir du stade 6 feuilles, et à la suite de pluies importantes, une pourriture peut se développer à l'extrémité des jeunes feuilles situées autour du futur bouton floral. La maladie peut évoluer plus ou moins rapidement et conduire à :

- une destruction du bourgeon et de la fleur si la pluie persiste ;
- une attaque ultérieure sur tiges, si le bouton a le temps de se dégager avant d'être atteint ;
- une cicatrisation de l'attaque, sans dégât si le beau temps s'installe rapidement après le début des symptômes.

Le facteur variétal est très important dans l'expression des symptômes et le précédent cultural intervient peu (les spores responsables de l'attaque peuvent provenir de parcelles voisines). En Février 1991, un fongicide : KONKER a été homologué à la dose de 1,5 l/ha contre ce type d'attaque.

3°) **attaques sur tiges :** tout au long de la végétation, et à partir de la sortie de la fleur des attaques sur feuilles développées conduisent à des tiges cassées.

4°) **attaques sur capitules :** des pluies importantes pendant la floraison permettent des contaminations des fleurs et donnent des pourritures des capitules qui tomberont. Ces attaques sont rares.

Pas de traitement fongicide.

***Préconisations* (protection des bourgeons) :**

- stade sensible : entre le stade 6 feuilles et le stade "bouton étoilé" ;
- pour les variétés peu sensibles : FRANKASOL, ALBENA, EUROSOL, inutile d'intervenir.
- sur variété très sensibles type VIDOC, le fongicide doit être appliqué au moment des contaminations (pluie laissant le feuillage humide pendant 2 jours) pour avoir la meilleure efficacité, au plus tard dans les 5 jours qui suivent.

________ BLES

Situation : dans la région 1 et 2, la septoriose continue à progresser et dans certains cas atteint la F2. On observe les tous premiers pucerons. Dans la région 3 la rouille brune a progressé, et dans certaines parcelles elle atteint la F1.

Préconisations : celles de nos derniers bulletins sont toujours valables.

________ MAIS

PUCERONS

Situation : on observe dans toute la région les premières colonies de pucerons.

Préconisation : aucune intervention, attendre un prochain bulletin.

________ PYRALE

Situation : le Service de la Protection des Végétaux avec l'aide de l'ONIC et du SUAD de la Loire a entrepris une enquête en Septembre 1990 afin d'estimer les populations de pyrale dans les trois plus gros départements producteurs de maïs de la région Rhône-Alpes : l'Ain, l'Isère et la Drôme.

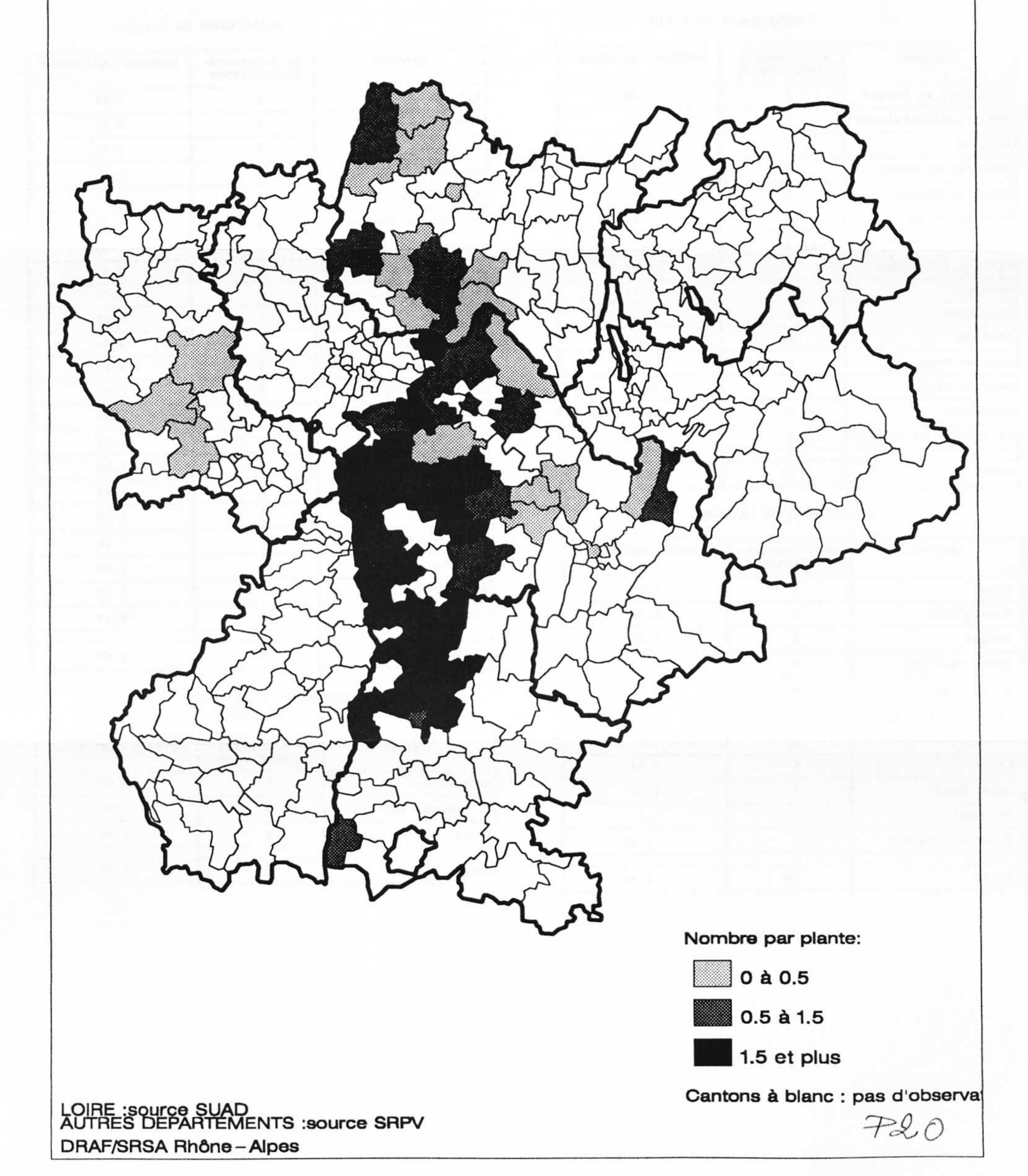
Résultats : ils sont exprimés par département : pour chaque canton sont indiqués le nombre d'observations, et la moyenne cantonale. On considère comme :

- canton indemne des infestations de : [0 à 0.5[larve par pied
- canton à risques des infestations de : [0.5 à 1.5[
- secteur à traitement obligatoire : des infestations supérieures à 1.5 larves par pied.

Certaines données sont à interpréter avec prudence en raison du petit nombre d'observation pour un même canton.

TAUX D'INFESTATION DE PYRALE EN 1990

REGION RHONE-ALPES PAR CANTON



LOIRE :source SUAD
AUTRES DEPARTEMENTS :source SRPV
DRAF/SRSA Rhône-Alpes

P20

ENQUETE PYRALE - 1990 -

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTONS	NB D'OBSERVATIONS/CANTON	MOYENNE CANTONNALE
Montrevel en Bresse	2	0.26
Chatillon/Chalaronne	2	0.3
Lagnieu	5	0.3
Amberieu en Bugey	1	0.36
Bourg en Bresse	5	0.36
Pont de Veyle	1	0.4
St Trivier de Court	3	0.41
Villars les Dombes	5	0.42
Montluel	3	0.44
Chalamont	1	0.56
Trevoux	6	0.6
Pont de Vaux	1	0.68
Bage le Chatel	1	0.72
Meximieux	5	0.72
St Trivier de Moignan	4	0.86
TOTAL	45	0.5

DEPARTEMENT DE LA DROME

CANTONS	NB D'OBSERVATIONS/CANTON	MOYENNE CANTONNALE
Crest	1	0.8
Pierrelate	3	0.96
Romans	4	1.86
Bourg de Péage	6	2.01
St Vallier	6	2.3
Tain l'Hermitage	2	2.3
Chabeuil	8	2.5
Loriol	2	3.14
Crest Nord	5	3.53
St Donat	2	3.7
Valence 2°canton	3	3.95
TOTAL	42	2.61

DEPARTEMENT DE L'ISERE

CANTONS	NB D'OBSERVATIONS/CANTON	MOYENNE CANTONNALE
Tullins	1	0.08
Rives	1	0.08
Le Touvet	2	0.16
Morestel	3	0.23
Grenoble Est	1	0.24
St Jean de Bournay	1	0.28
Voiron	3	0.37
La Tour du Pin	2	0.5
Bourgoin	2	0.64
Goncelin	1	0.68
Vienne Nord	1	0.72
St Etienne de St Geoi	3	0.85
La Verpillere	2	0.88
Cremieu	4	1.18
St Marcellin	3	1.24
Roybon	2	1.80
Heyrieux	2	2.36
Roussillon	5	2.50
Pont de Cheruy	2	2.56
La Cote St André	4	2.58
Beaurepaire	3	3.93
Vienne Sud	2	4.18
TOTAL	51	1.49

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
SUAD DE LA LOIRE

CANTONS	NB D'OBSERVATIONS/CANTON	MOYENNE CANTONNALE
Montbrison	4	0.12
St Rambert sur Loire	11	0.26
Feurs	3	0.39
TOTAL	18	0.25